



Montreuil, le 17 mars 2026

**Monsieur Jean-Pierre FARANDOU**  
Ministre du Travail et des Solidarités  
14, avenue Duquesne  
75350 PARIS SP 07

Nos réf. : 03/2026 - CTPC/MP

Monsieur le Ministre,

L'Union Confédérale des Retraités.es CGT (UCR\_CGT) avait sollicité, le 24 novembre 2025 une rencontre avec le Premier Ministre, Monsieur LECORNU, afin d'évoquer la situation des retraités.es de notre pays, dans une période de discussions sur les projets de loi de finances et de financements de la sécurité sociale.

Monsieur le Premier ministre nous a fait répondre par son cabinet, le 14 janvier 2026, que les contraintes de son emploi du temps ne lui permettaient pas de répondre favorablement à notre demande d'entretien, mais qu'il adressait notre correspondance au Ministre du Travail et des Solidarités afin d'examiner la possibilité de nous recevoir.

Depuis, les votes sur le financement de la sécurité sociale et sur la loi de finances (par 49.3) ont eu lieu. Les mesures que comportent ces budgets vont aggraver la situation de millions de retraités.es, particulièrement l'accès aux soins et donc un risque accru de renoncement aux soins. Il faut savoir que plus de 700 000 retraités.es ne peuvent plus financer une complémentaire santé, que l'augmentation de la contribution des complémentaires santé, inscrite dans le PLFSS 2026, conduira certainement à une augmentation des cotisations excluant, par conséquent, de nombreuses et nombreux retraités.es de l'accès aux soins.

Nous faisons le constat que la loi de financement de la sécurité sociale et la loi de finance épargnent les hauts revenus ainsi que les profits générés par les entreprises, tel que les milliards d'€ d'exonérations de cotisations sociales, ainsi que le non-conditionnement des aides publiques versées aux entreprises. Or, ce sont bien ces dispositifs qui privent de ressources notre système de protection sociale obérant ses capacités à répondre aux besoins de la population.

Les quelques reculs sur l'année blanche en 2026, le non doublement des franchises et participations forfaitaires, le maintien de l'abattement fiscal de 10%, sont largement insuffisants et ne répondent pas aux besoins des 17 millions de retraités.es

Les retraités.es restent une cible privilégiée du gouvernement et du patronat, preuve en est l'augmentation du forfait hospitalier et urgences hospitalières issue d'un décret récent.

Le report annoncé le 12 février dernier, de la présentation du plan grand âge est une nouvelle preuve de la non prise en compte du vieillissement de la population par le gouvernement.

Les propos, les écrits de certain-es membres du gouvernement, de dirigeant-es visant à stigmatiser les retraité-es, à opposer les générations entre elles n'est pas admissible. Les pensions perçues sont le fruit du salaire socialisé après des décennies de travail.

Aujourd'hui, 60% des retraité-es touchent une pension inférieure au SMIC, nombre de retraité.es sont dans l'obligation de vendre leur logement pour financer leur placement en EHPAD afin de ne pas faire supporter les coûts à leur famille.

Par conséquent, le 2 avril, les retraité.es seront à nouveau mobilisé.es dans l'unité dans des actions départementales, voire régionales, pour exprimer leurs exigences sociales, sur leur pouvoir d'achat, sur la protection sociale, le développement des services publics en proximité.

L'UCR CGT sera porteuse de près de 20 000 cartes pétitions sur la reconquête de la sécurité sociale et son financement par les cotisations sociales.

Fort du courrier de Monsieur le Premier Ministre, l'Union Confédérale des Retraité.es CGT vous sollicite pour une rencontre avant notre journée d'action unitaire du 2 avril 2026.

En souhaitant, Monsieur le Ministre, que vous répondrez favorablement à notre demande, nous vous prions d'agréer nos salutations distinguées.

**Catherine Tran Phung Cau**  
*Secrétaire générale de l'UCR*

